

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT-ES
DOCTORANT-ES
AU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE 624
« SCIENCES DES SOCIÉTÉS »
du 19 mai au 23 mai 2025**

MODALITÉS POUR PRÉSENTER SA CANDIDATURE

COLLÈGES USAGERS

(Article D719-22 du code de l'éducation)

- La liste des candidats comprend au maximum un nombre de candidats égal au **double** du nombre des sièges de membres **titulaires** à pourvoir (5).
- La liste des candidats est **composée alternativement d'un candidat de chaque sexe**.
- Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la **moitié** des sièges de membres **titulaires et suppléants** à pourvoir.
- Chaque liste est désignée par un **nom de liste** qui est reporté sur le bulletin de vote.

**Date limite de dépôt des candidatures :
30 avril 2025, 16 heures**

Le dépôt des listes de candidature est obligatoire. Elles doivent être déposées par voie électronique à l'adresse suivante :

ed624.sds@u-paris.fr